PricewaterhouseCoopers Audit
650 rue Henri Becquerel
34000 Montpellier

Jean Paul Lacombe
67, route de Béziers
34430 Saint Jean de Védas

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'assembée générale
BIO-UV GROUP
850 Avenue Louis Medard
34400 LUNEL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BIO-UV GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui,

selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Règles et principes comptables – « Ecarts d'acquisition »

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 2 737 K€, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 2.3.2 « Traitement des écarts de première consolidation et écarts d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés.
Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note 2.3.2 « Traitement des écarts de première consolidation et écarts d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Règles et principes comptables – « Immobilisations incorporelles »

Comme indiqué dans la note 2.4.1.1.1 « Méthodes et règles comptables des immobilisations incorporelles » de l'annexe, la société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par les règles et principes comptables français. Nous avons examiné les prévisions d'activité et de profitabilité sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation, les modalités retenues pour l'amortissement des frais de développement ainsi comptabilisés et, pour la vérification de leur valeur actuelle, nous nous sommes assurés que la note 2.4.1.1.1 « Méthodes et règles comptables des immobilisations incorporelles » de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Montpellier, le 29 avril 2019

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Céline Gianni Darnet

Jean Paul Lacombe

V. COMPTES CONSOLIDES ANNUELS 2018

Table des matières

1 Etats financiers consolidés 335
1.1 Bilan consolidé 35
1.2 Compte de résultat consolidé 36
1.3 Tableau de flux de trésorerie 37
2 Principes et modalités de consolidation 37
2.1 Préambule 37
2.2 Référentiel comptable 38
2.3 Modalités de consolidation 38
2.3.1 Méthodes de consolidation 38
2.3.2 Traitement des écarts de première consolidation et des écarts d'acquisition 38
2.3.2.1 Principes 38
2.3.2.2 Méthode de conversion utilisée 39
2.4 Méthodes et règles d'évaluation 39
2.4.1 Immobilisations 39
2.4.1.1 Modes et méthodes d'évaluation appliqués 39
2.4.1.1.1 Immobilisations incorporelles 39
2.4.1.1.2 Immobilisations corporelles 39
2.4.1.1.3 Contrats de location financement 39
2.4.1.2 Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements 40
2.4.2 Stocks 40
2.4.2.1 Evaluation des stocks 40
2.4.2.2 Dépréciation des stocks 40
2.4.3 Créances 41
2.4.3.1 Evaluation des créances 41
2.4.3.2 Dépréciation des créances 41
2.4.4 Valeurs mobilières de placement 41
2.4.5 Avances conditionnées 41
2.4.6 Subventions d'investissement 41
2.4.7 Provision pour engagement de départ à la retraite (méthode préférentielle) 42
2.4.8 Impôts différés 42
2.4.9 Crédit d'impôt recherche 42
2.4.10 Charges et produits exceptionnels 42
2.4.11 Trésorerie 43
2.4.12 Opérations en devises étrangères 43
2.5 Informations diverses 43
2.5.1 Résultat par action 43
2.5.1.1 Résultat par action 43
2.5.1.2 Résultat dilué par action 43
2.5.2 Honoraires des commissaires aux comptes 43
2.5.3 Montant des rémunérations 44
2.5.4 Crédit Impôt Compétitivité Emploi 44
2.6 Faits marquants 44
3 Périmètre de consolidation 44
3.1 Périmètre de consolidation 44
3.2 Variations du périmètre et des % d'intérêt 45
4 Analyses des postes du bilan et du compte de résultat 46
4.1 Bilan consolidé 46
4.1.1 Actif immobilisé 46
4.1.1.1 Ecarts d'acquisition 48
4.1.1.2 Immobilisations incorporelles 48
4.1.1.3 Immobilisations corporelles 49
4.1.1.4 Immobilisations financières 49
4.1.2 Autres postes d'actif 49
4.1.2.1 Stocks 49
4.1.2.2 Créances 49
4.1.2.3 Impôts différés : 50
4.1.2.4 Titres de placement et disponibilités 51

4.1.3 Capitaux propres part du groupe et intérêts minoritaires 51
4.1.4 Autres postes du passif 51
4.1.4.1 Avances conditionnées 51
4.1.4.2 Provisions pour risques et charges 51
4.1.4.3 Emprunts et dettes assimilées 51
4.1.4.4 Fournisseurs et autres dettes 52
4.2 Postes du compte de résultat consolidé 53
4.2.1 Charges d'exploitation 54
4.2.2 Résultat financier 55
4.2.3 Résultat exceptionnel 55
4.2.4 Impôt sur le résultat 56
5 Autres informations 56
5.1 Information sectorielle 56
5.1.1 Documentation et explications sur les différents secteurs d'activité. 56
5.1.2 Décomposition des principales données financières par secteur d'activité : 57
Ventilation du chiffre d'affaires : 57
5.2 Engagements hors bilan 57
5.2.1 Engagements hors bilan reçus 57
5.2.2 Engagements hors bilan accordés 57
5.3 Evènements postérieurs à la clôture 58

1 Etats financiers consolidés

1.1 Bilan consolidé

Les comptes consolidés clos au 31 décembre 2018 présentent un total Actif - Passif de 28 436 588 €, et un résultat bénéficiaire part du groupe de 46 312 €.

Actif en EUR	Montants Bruts	Amort. Et Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Ecart d'acquisition	**2 737 115**		**2 737 115**	**2 737 115**
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles	11 437 251	3 947 989	7 489 262	6 612 278
Immobilisations corporelles	4 274 933	1 411 583	2 863 350	2 937 914
Immobilisations financières	370 305	13 988	356 317	87 576
Participations par mise en équivalence				
Actif immobilisé	**16 082 489**	**5 373 560**	**10 708 929**	**9 637 768**
Stocks et en-cours	2 938 470		2 938 470	2 080 071
Créances clients et comptes rattachés	3 315 128	6 044	3 309 084	751 202
Actifs d'impôts différés	1 293 548		1 293 548	840 337
Autres créances	1 402 761		1 402 761	686 390
Valeurs mobilières de placement	5 050 677		5 050 677	
Disponibilités	867 734		867 734	1 005 374
Actif circulant	**14 868 318**	**6 044**	**14 862 274**	**5 363 374**
Comptes de regularisation	**128 270**		**128 270**	**142 128**
Total Actif	**33 816 192**	**5 379 604**	**28 436 588**	**17 880 385**

Passif en EUR	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	7 837 969	4 045 026
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 165 884	
Ecart de réévaluation		
Réserves	1 708 881	2 049 234
Résultat Groupe	46 312	-91 335
Provisions réglementées		
Titres en auto-contrôle		
Capitaux propres - Part du groupe	**16 759 046**	**6 002 925**
Part Hors Groupe - Réserves		
Part Hors Groupe - Résultat		
Fonds non remboursables et assimilés	**225 000**	**390 000**
Provisions pour risques et charges	**170 878**	**212 830**
Emprunts et dettes financières	6 651 607	8 419 188
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 591 297	1 827 496
Dettes fiscales et sociales	588 724	658 557
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	225 177	76 248
Dettes	**11 056 805**	**10 981 489**
Comptes de régularisation	**224 859**	**293 141**
Total Passif	**28 436 588**	**17 880 385**

1.2 Compte de résultat consolidé

En EUR	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	**12 415 472**	**10 180 553**
Production stockée et immobilisée	684 291	357 918
Subventions d'exploitation	171 049	138 730
Reprises sur provisions et transferts de charges	104 997	94 158
Autres produits	2 752	1 532
Autres Produits d'exploitation	**963 089**	**592 338**
Achats et variations de stocks	5 177 796	3 587 844
Autres achats et charges externes	3 288 926	2 490 590
Impôts et taxes	254 936	251 238
Charges de personnel	3 727 972	3 271 879
Dotations aux amortissements des immobilisations	885 996	754 300
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres provisions et charges d'exploitation	28 178	11 009
Charges d'exploitation	**13 363 804**	**10 366 860**
Résultat d'exploitation	**14 757**	**406 031**
Produits financiers	7 304	143 784
Charges financières	287 148	931 797
Résultat financier	**-279 844**	**-788 013**
Résultat courant avant impôt	**-265 087**	**-381 982**
Produits exceptionnels	200 877	167 027
Charges exceptionnelles	132 754	211 227
Résultat exceptionnel	**68 123**	**-44 200**
Impôt sur le résultat	-243 276	-334 847
Résultat des sociétés intégrées	**46 312**	**-91 335**
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		
Résultat d'ensemble consolidé	**46 312**	**-91 335**
Résultat groupe	**46 312**	**-91 335**
Résultat hors-groupe		
Résultat par action	0,006	-0,023

1.3 Tableau de flux de trésorerie

En EUR	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net consolidé	46 312	-91 335
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	856 823	684 129
Variation des impôts différés	-453 211	-94 011
Plus-values de cession, nettes d'impôt	0	161 879
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	**449 924**	**660 662**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-2 344 180	1 326 747
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**-1 894 256**	**1 987 409**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-1 969 936	-3 218 915
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		
Incidence des variations de périmètres		-343 665
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-1 969 936**	**-3 562 580**
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-44 608
Dividendes en intragroupe		0
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	10 709 810	
Emissions d'emprunts	2 800 000	2 300 000
Remboursements d'emprunts et fonds non remboursables et assimilés	-4 578 379	-1 996 317
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**8 931 431**	**259 075**
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie (A)	**5 067 239**	**-1 316 096**
Trésorerie d'ouverture (B)	848 327	2 164 423
Trésorerie de clôture (C)	5 915 566	848 327

2 Principes et modalités de consolidation

2.1 Préambule

Cette annexe est établie en euros.
L'exercice clos au 31 décembre 2018 a une durée de 12 mois comme l'exercice clos au 31 décembre 2017. L'exercice clos le 31 décembre 2017 était le premier exercice pour lequel le groupe a arrêté des comptes consolidés.

<u>Date de clôture des comptes consolidés :</u>
Les comptes consolidés sont établis au 31 décembre, date de clôture de la société Tête de Groupe BIO-UV Group SA et de sa filiale (BIOSEA SAS). La société Tête de Groupe BIO-UV Group SA a été créée le 14 octobre 2010. La société BIO-UV Group SA, anciennement BIOFIN SAS, a été renommée en date du 1er janvier 2018.

2.2 Référentiel comptable

Les comptes consolidés de BIO-UV Group sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC no 99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Aucune société étrangère n'est consolidée dans le groupe au 31 décembre 2018.

2.3 Modalités de consolidation

2.3.1 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles BIO-UV Group dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles est exercée une influence notable sont mises en équivalence.

Dans le cas de contrôle conjoint, les sociétés sont consolidées par intégration proportionnelle.

Aucune société n'est consolidée par mises en équivalence ou par intégration proportionnelle en décembre 2018.

2.3.2 Traitement des écarts de première consolidation et des écarts d'acquisition

2.3.2.1 Principes

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à leur juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Lors de la constitution du Groupe, les fonds commerciaux inscrits dans les comptes individuels des sociétés consolidées ont été annulés. La valeur attribuée aux fonds, qu'ils aient été ou non identifiés dans les comptes sociaux, a ensuite été constatée dans les comptes consolidés en tant qu'écart d'acquisition, ou de première consolidation, de ces sociétés.

Les actifs et passifs repris ont été comptabilisés à la juste valeur.

Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés en provision pour risque, et sont repris dans le résultat en fonction des objectifs fixés lors de l'acquisition. Il n'existe aucun écart d'acquisition négatif à la date de clôture.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et un test de dépréciation reposant sur l'appréciation de la valeur d'usage correspondant à l'estimation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie est réalisé à la clôture de chaque exercice.

La valeur actuelle du groupe d'actifs a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à 5 ans approuvés par la direction après application d'un taux d'actualisation de 8%.

Nous estimons que les résultats obtenus sont probants et n'aboutissent à la constatation d'aucune dépréciation dans les comptes clos au 31 décembre 2018.

2.3.2.2 Méthode de conversion utilisée

Le groupe détient une filiale étrangère, BIO-UV ASIA, qui n'a pas été intégrée au périmètre consolidé car elle est considérée comme non significative.

2.4 Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1 Immobilisations

2.4.1.1 Modes et méthodes d'évaluation appliqués

2.4.1.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement :

- Les licences et logiciels informatiques faisant l'objet d'amortissement,
- Le logiciel, ainsi que les frais engagés pour son adaptation, et la licence d'exploitation du site internet.
- Les frais de développement.

La société a opté pour la méthode préférentielle de comptabilisation des frais de développement à l'actif. Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- l'intention de la Société d'achever le projet de développement et d'utiliser l'immobilisation incorporelle ou de la vendre,
- la capacité à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- la démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le projet de développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies notamment lorsque la société dispose d'une assurance raisonnable de la prochaine commercialisation d'un produit à l'issue des tests de validation.

2.4.1.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.
Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

2.4.1.1.3 Contrats de location financement

Les contrats de location financement sont analysés comme des achats à crédit lorsqu'au regard des loyers payés annuellement sur la durée du contrat, de la valeur du bien et du montant de l'option, il existe une forte probabilité que l'option sera exercée à la fin du contrat.

Les biens concernés sont comptabilisés à l'actif avec en contrepartie une dette financière et au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

La valeur d'entrée des biens pris en crédit-bail correspond à la juste valeur du bien loué à la date de signature du contrat. En contrepartie une dette financière étalée sur la durée du contrat est constatée au passif.

2.4.1.2 Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements

Les durées d'amortissements sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Eléments	Méthode amortissement	Durée amortissement	
Ecart d'acquisition	NA		ans
ECARTS D'ACQUISITION			
Frais de recherche et développement	Linéaire	5 à 6	ans
Concessions, brevets et droits similaires	Linéaire	1 à 5	ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 5	ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains	NA		ans
Terrains en crédit bail	NA		ans
Constructions	Linéaire	Gros Œuvre 30 Façade et étanchéité 25 Installations Générales et Techniques 20 Agencement 10	ans
Constructions en crédit bail	Linéaire		
Installations techniques, matériel, outillage	Linéaire	2 à 10	ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10	ans
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			

L'amortissement des frais de recherche et développement débute lorsque la société commence à consommer les avantages économiques associés, c'est-à-dire, lorsque les innovations attachées à ces frais de développement commencent à être commercialisées.

2.4.2 Stocks

2.4.2.1 Evaluation des stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au dernier prix d'achat connu.
La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

2.4.2.2 Dépréciation des stocks

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.
La valeur actuelle, correspondant à la valeur probable de cession, est déterminée par application à la valeur brute des stocks d'un taux de dépréciation, variable selon la nature et l'ancienneté des produits.

2.4.3 Créances

2.4.3.1 Evaluation des créances

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

2.4.3.2 Dépréciation des créances

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement.
La dépréciation est déterminée individuellement en fonction des éléments connus à la date d'arrêté des comptes.

2.4.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.
Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

2.4.5 Avances conditionnées

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées au passif sous la rubrique « Fonds non remboursables et assimilés ».

2.4.6 Subventions d'investissement

Le choix fait dans les comptes individuels, d'inscrire les subventions d'investissements en capitaux propres, n'est pas conservé dans les états financiers consolidés. Celles-ci sont reclassées en produits constatés d'avance.
Conformément au Règlement 99-02, les subventions sont étalées en résultat, au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles ont contribuées à financer.

2.4.7 Provision pour engagement de départ à la retraite (méthode préférentielle)

Les indemnités de fin de carrière sont constatées dans les comptes consolidés pour l'ensemble des sociétés. Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissements et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat.

L'engagement de retraite est évalué selon la méthode prospective qui s'appuie sur la situation future du salarié (ancienneté qu'il aura le jour de son départ) et sur des hypothèses actuarielles :

- Augmentation annuelle des salaires,
- Probabilité de départ (démission, licenciement) du salarié avant l'âge de la retraite,
- Probabilité de mortalité du salarié avant l'âge de la retraite, - Taux d'actualisation.

Paramètres utilisés :

- Age de la retraite : 65 ans
- Hypothèse d'actualisation : 1.57% (Taux iBoxx Corporate AA10+ zone euro)
- Taux de revalorisation annuel des salaires : 2%
- Table de mortalité : table de mortalité 2018 publiée par l'INSEE
- Taux de charges sociales : taux réel des charges supportées par les sociétés

2.4.8 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés conformément à l'approche bilancielle du règlement 99-02.

Le montant de la créance ou de la dette d'impôts à la clôture de l'exercice est corrigé des impôts différés, calculés selon la méthode du report variable sur les retraitements pratiqués en consolidation ainsi que sur les différences temporaires existant entre le résultat comptable et le résultat fiscal. L'excédent des impôts différés actif, y compris ceux se rapportant aux déficits reportables, sur les impôts différés passifs, déterminés par entité fiscale, est constaté dès lors que la probabilité de sa réalisation est établie. Pour l'ensemble des sociétés, le taux d'impôt utilisé est de 28% ou 26.5% en fonction de la date à laquelle l'impôt devrait être dû.

2.4.9 Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.
Le crédit d'impôt recherche est présenté dans le compte de résultat au crédit de la ligne « impôts sur les bénéfices ».

2.4.10 Charges et produits exceptionnels

La distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel est faite selon les règles du PCG. Le résultat courant est constitué par tous les produits et charges d'exploitation et financier. Le résultat exceptionnel comprend toutes les sommes ne se rattachant pas à l'exploitation courante.

2.4.11 Trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses et valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires à court terme.

2.4.12 Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La contrepartie étant constatée en résultat financier.

2.5 Informations diverses

2.5.1 Résultat par action

2.5.1.1 Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.
Sur la base d'un résultat net part du groupe de 46 312 € et d'un nombre de titres de 7 837 969, il ressort un résultat par actions de 0.006 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

2.5.1.2 Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe augmenté des économies des frais financiers réalisées (nettes d'impôt) en cas de conversion des instruments dilutifs (par hypothèse considérée intervenue au 1er janvier de l'exercice clos), par le nombre total d'actions, y compris celles qui seraient créées à la suite de la conversion des instruments convertibles en actions.

<u>Résultat dilué par action au 31 décembre 2018 :</u>

Le résultat au 31 décembre 2018 dilué par action s'établit à 0.006 €.

<u>Résultat dilué par action 2017 :</u>

Le résultat net de base par action 2017 est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action. En effet, « la perte diluée par action serait nécessairement inférieure à la perte de base (toute prise en compte d'un instrument « dilutif » répartirait en effet la perte sur un plus grand nombre d'actions) » et cet instrument ne pourrait être considéré comme dilutif.

Le résultat 2017 dilué par action s'établit à (0.023) €.

2.5.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires relatifs aux missions de contrôle légal, des comptes sociaux, des sociétés intégrées dans les comptes consolidés par les commissaires aux comptes, et figurant au compte de

résultat consolidé, s'élève à 37 051 € se répartissant à hauteur de 65% pour PwC Audit et 35% pour le cabinet AAM.
Le montant des honoraires dans le cadre de la revue des comptes semestriels s'est élevé à 20 milliers d'euros se répartissant à hauteur de 65% pour PwC Audit et 35% pour le cabinet AAM.

2.5.3 Montant des rémunérations

Les membres du Conseil d'administration reçoivent, à raison de leur fonction, des jetons de présence.
Les rémunérations allouées au PDG et aux directeurs généraux par le conseil d'administration, au 31 décembre 2018 et à raison de leur fonction, se sont élevées à 263 191 € contre 128 891 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

2.5.4 Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le montant du CICE est comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du poste charges de Personnel. Il est compris dans le résultat d'exploitation et s'élève à 84 269 €.
Le crédit d'impôt compétitivité emploi a servi selon les besoins à autofinancer les investissements.

2.6 Faits marquants

Les options de conversions des emprunts obligataires convertibles en actions « FCP Atalaya » et « manager » ont été exercées en date du 12 mars 2018 et ont données lieu à une augmentation de capital par émission de 1 142 459 nouvelles actions.

Nous attirons votre attention sur l'opération de transmission universelle de patrimoine de la société BIO-UV SAS à la société BIOFIN désormais appelée BIO-UV Group, avec effet au 1er janvier 2018.
La société BIO-UV Group a été transformée en SA à conseil d'administration le 25 avril 2018.

Le groupe a obtenu le 20 juin 2018 auprès des autorités Américaines le « type approval certificate » pour son système BIOSEA de traitement des eaux de ballast. Le groupe devient ainsi le troisième opérateur mondial à obtenir cet agrément en technologie UV.

Dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société en juillet 2018, 2 650 484 actions nouvelles ont été créés, et 10,2 millions d'euros ont été levés après exercice partiel de l'option de sur allocation. Les frais d'augmentation de capital nets d'impôt sur les sociétés ont été imputés sur les capitaux propres à hauteur de 1.2 M€.

En août 2018, la société BIO-UV Asia limited a été créée à Hong Kong, pour accélérer le développement commercial du groupe en Asie. Elle héberge depuis le premier septembre le responsable commercial sur la zone.

3 Périmètre de consolidation

3.1 Périmètre de consolidation

Périmètre 2018 :

Sociétés	% Contrôle	% Intérêt	% Intégration	Méthode consolidation
BIO-UV Group	100%	100%	100%	Mère
BIO-UV ASIA	NC	NC	NC	NC - Non Consolidée
BIOSEA	100%	100%	100%	Intégration Globale

Siège social : 850 avenue Louis Médard, 34400 LUNEL.

La société BIO-UV ASIA, détenue à 100% par BIO-UV Group, ayant eu peu d'activité sur l'exercice, elle n'a pas été intégrée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2018. L'impact sur le résultat de l'intégration de cette filiale aurait été une diminution du résultat de 42 478 €. La filiale n'a enregistré aucun chiffre d'affaires depuis sa création

Périmètre 2017 :

Sociétés	% Contrôle	% Intérêt	% Intégration	Méthode consolidation
BIOFIN	100%	100%	100%	Mère
BIO-UV	100%	100%	100%	Intégration Globale
BIOSEA	100%	100%	100%	Intégration Globale

3.2 Variations du périmètre et des pourcentages d'intérêt

Aucune variation de périmètre n'a eu lieu sur l'exercice à l'exception de l'opération de transmission universelle de patrimoine de la société BIO-UV SAS dans BIOFIN, n'ayant eu aucun impact financier au 31 décembre 2018 et la création de la filiale BIO-UV ASIA non consolidée.

4 Analyses des postes du bilan et du compte de résultat

4.1 Bilan consolidé

4.1.1 Actif immobilisé

Décomposition des valeurs brutes :

En EUR	31/12/2017	Acquisitions	Activation d'immobilisations	Cession	Variation de périmètre	31/12/2018
Ecarts d'acquisition	2 737 115					2 737 115
ECARTS D'ACQUISITION	**2 737 115**	**-**	**-**	**-**	**-**	**2 737 115**
Frais d'établissement	-					-
Frais de recherche et développement	4 253 560	1 536 749	4 707 198			10 497 507
Concessions, brevets et droits similaires	111 911	21 007				132 918
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	150 387	-				150 387
Immobilisations incorporelles en cours	5 363 637		- 4 707 198			656 439
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**9 879 495**	**1 557 756**	**-**	**-**	**-**	**11 437 251**
Terrains	303 998	-				303 998
Constructions	3 241 141	9 586				3 250 727
Installations techniques, matériel, outillage	348 951	40 492				389 443
Autres immobilisations corporelles	251 392	79 373				330 765
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**4 145 482**	**129 451**	**-**	**-**	**-**	**4 274 933**
Titres de participations	-	1 116				1 116
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés		42 478				42 478
Prêts	19 780	- 19 780				
Autres immobilisations financières	67 796	- 42 259				25 537
Créances rattachées à des participations	-	301 174				301 174
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**87 576**	**282 729**	**-**	**-**	**-**	**370 305**
TOTAL GENERAL	**16 849 668**	**1 969 936**	**-**	**-**	**-**	**18 819 604**

Décomposition des amortissements et dépréciations :

En EUR	31/12/2017	Reprises	Dotations	Variation Périmètre	31/12/2018
Ecarts d'acquisition					
ECARTS D'ACQUISITION	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Frais d'établissement	-				-
Frais de recherche et développement	3 144 986		651 474		3 796 460
Concessions, brevets et droits similaires	86 933		19 272		106 205
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	35 298		10 026		45 324
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 267 217**	**-**	**680 772**	**-**	**3 947 989**
Terrains					
Constructions	680 534		152 059		832 593
Installations techniques, matériel, outillage	306 828		26 643		333 471
Autres immobilisations corporelles	220 206		25 313		245 519
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 207 568**	**-**	**204 015**	**-**	**1 411 583**
Titres de participations					
Actifs nets en cours de cession					
Participations par mises en équivalence					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières			13 988		13 988
Créances rattachées à des participations					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**-**	**-**	**13 988**	**-**	**13 988**
TOTAL GENERAL	**4 474 785**	**-**	**898 775**	**-**	**5 373 560**

Immobilisations nettes :

En EUR	Montant Brut	Amort. Et Dépréciations	Net 31/12/2018	Montant Brut	Amort. Et Dépréciations	Net 31/12/2017
Ecart d'acquisition	2 737 115		2 737 115	2 737 115		2 737 115
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	10 497 507	3 796 460	6 701 047	4 253 560	3 144 986	1 108 574
Concessions, brevets, droits similaires	132 918	106 205	26 713	111 911	86 933	24 978
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	150 387	45 324	105 063	150 387	35 298	115 089
Immobilisations incorporelles en cours	656 439		656 439	5 363 637		5 363 637
Avances, acomptes immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	303 998		303 998	303 998		303 998
Constructions	3 250 727	832 593	2 418 134	3 241 141	680 534	2 560 607
Installations techniques, matériel, outillage	389 443	333 471	55 972	348 951	306 828	42 123
Autres immobilisations corporelles	330 765	245 519	85 246	251 392	220 206	31 186
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres de participations	1 116		1 116	-		-
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mise en équivalence						
Créances rattachées à des participations	42 478		42 478	-		-
Autres titres immobilisés						
Prêts	25 537		25 537	19 780		19 780
Autres immobilisations financières	301 174	13 988	287 186	67 796		67 796
Total	**18 819 604**	**5 373 560**	**13 446 044**	**16 849 668**	**4 474 785**	**12 374 883**

4.1.1.1 Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition figurant dans les comptes consolidés au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 pour 2 737 milliers d'euros porte uniquement sur l'acquisition de la société BIO-UV réalisée en 2010.

4.1.1.2 Immobilisations incorporelles

Les mouvements sur les immobilisations proviennent essentiellement des mouvements sur les frais de développement activés sur l'exercice.

Les frais de recherches et développements sont essentiellement composés des développements réalisés au titre de :

- BIOSEA I, II et améliorations lowflow pour environ 4 174 milliers d'euros et,
- 6 240 milliers d'euros relatifs aux frais liés à l'obtention de la certification USCG,

Les autres immobilisations incorporelles pour 150 milliers d'euros correspondent aux droits et taxes liées à la construction des locaux du groupe.

4.1.1.3 Immobilisations corporelles

Les postes terrains et constructions correspondent essentiellement au retraitement du crédit-bail signé en 2013 pour la construction du nouveau siège social du groupe. Le contrat a débuté en date du 4 juillet 2013 pour une durée de 15 ans.

4.1.1.4 Immobilisations financières

Ce poste n'appelle pas de commentaires particuliers.

4.1.2 Autres postes d'actif

4.1.2.1 Stocks

Stocks et en-cours en EUR	31/12/2018	31/12/2017
Matières premières, approvisionnements	2 253 152	1 551 577
En-cours de production de biens	167 714	33 528
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis	402 259	404 256
Marchandises	115 345	90 710
Total	**2 938 470**	**2 080 071**

La direction estime que les stocks actuellement présents dans les comptes ne présentent aucun risque de dépréciation.

Les stocks de matières premières sont constitués de produits liés aux éléments électrique, acier 316 L, pompes Grundfos, filtres en cuproaluminium, tubes quartz, lampes UV, emballages, appareils et pièces détachées DELTA-UV, à toutes pièces détachées nécessaires tant à la production qu'au négoce après-vente.

Les stocks de produits finis comprennent les appareils de traitement de l'eau par ultraviolets pour tout type d'application, les plateformes de montage BIOSEA.

Les produits semi-finis sont constitués des éléments en cours d'assemblages.

4.1.2.2 Créances

Créances en EUR	31/12/2018	31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés	3 309 084	751 202
Autres créances	1 402 761	686 390
Total	**4 711 845**	**1 437 592**

Les créances clients ont fait l'objet d'une dépréciation de 5 064 € en 2017 qui a été portée à 6 044 € au bilan 2018.

Notons que la société a réalisé des opérations de cessions à titre d'escomptes au 31 décembre 2018 pour un montant de 19 milliers d'euros et pour un montant de 465,3 milliers d'euros au 31 décembre 2017. Le contrat d'affacturage a été arrêté en 2018. Le montant des créances cédées au 31 décembre 2017 s'élève à 433 milliers d'euros.

La hausse des créances clients s'explique par une très forte augmentation de l'activité de traitement des eaux de ballasts sur les deux derniers mois de l'exercice.

Les créances clients sont à échéances à moins d'un an.

Les autres créances se décomposent comme suit :

Autres créances en EUR	31/12/2018	31/12/2017
Créances fiscales et sociales	995 744	464 936
Autres créances	407 017	221 454
Total	**1 402 761**	**686 390**

Les créances fiscales comprennent au 31 décembre 2018 essentiellement les éléments suivants :

- Créances d'impôts pour 379 milliers d'euros au titre du CIR et CICE ;
- 88 milliers d'euros relatifs à des subventions à recevoir ;
- Créances de TVA pour 525 milliers d'euros.

Les créances fiscales comprennent au 31 décembre 2017 essentiellement les éléments suivants :

- Créances d'impôts pour 375 milliers d'euros au titre du CIR et CICE ;
- Créances de TVA pour 87 milliers d'euros.

Les autres créances comprennent au 31 décembre 2018 essentiellement les éléments suivants :

- Compte de séquestre pour 139 milliers d'euros en lien avec la cession de DELTA UV réalisée en 2016. Ce compte s'apure au fil des transactions réalisées avec le groupe ayant acquis la filiale ;
- 50 milliers d'euros relatifs à des produits à recevoir sur subvention d 'exploitation ADEME ;
- 188 milliers d'euros relatifs à des acomptes versés aux fournisseurs ;
- Autres éléments individuellement non matériels pour 30 milliers d'euros.

Les autres créances comprennent au 31 décembre 2017 essentiellement les éléments suivants :

- Compte de séquestre pour 150 milliers d'euros en lien avec la cession de DELTA UV réalisée en 2016 ;
- Comptes de garantie Factor pour 56 milliers d'euros ;
- Autres éléments individuellement non matériels pour 15 milliers d'euros.

4.1.2.3 Impôts différés :

Les actifs d'impôts différés sont constitués essentiellement de l'activation de déficits sociaux reportables. Les déficits fiscaux activés au 31 décembre 2017 s'établissaient à 792 442 € contre 1 267 990 € au 31 décembre 2018.

Actifs d'impôts différés en EUR	31/12/2018	31/12/2017
Activation des déficits reportables	1 267 990	792 442
IDA sur indemnité de départ à la retraite	45 283	56 400
Autres ID	- 19 725	- 8 505
Total	**1 293 548**	**840 337**

4.1.2.4 Titres de placement et disponibilités

Trésorerie et équivalents en EUR	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement	5 050 677	
Disponibilités	867 734	1 005 374
Total	**5 918 411**	**1 005 374**

Les valeurs mobilières de placement ont une échéance à moins d'un an.

4.1.3 Capitaux propres part du groupe et intérêts minoritaires

En EUR	Part du groupe				Intérêts minoritaires	Total
	Capital	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserves et Résultat	Total part groupe		
Capitaux propres N-2	**4 045 026**		**2 049 234**	**6 094 260**	**45 494**	**6 139 754**
						-
Distributions de dividendes						-
Résultat N			- 91 335	- 91 335		- 91 335
Sortie de périmètre	-				- 45 494	- 45 494
Variation de périmètre						-
Autres variations						-
						-
Capitaux propres N-1	**4 045 026**		**1 957 899**	**6 002 925**	**-**	**6 002 925**
						-
Distributions de dividendes				-		-
Résultat N			46 312	46 312		46 312
Sortie de périmètre	-			-		-
Variation de périmètre				-		-
1ère Augmentation de capital	1 142 459	850 678	-249 018	1 744 119		1 744 119
2sd Augmentation de capital	2 650 484	6 315 206		8 965 690		8 965 690
Autres variations				-		-
						-
Capitaux propres N	**7 837 969**	**7 165 884**	**1 755 193**	**16 759 046**	**-**	**16 759 046**

La première augmentation de capital est liée à la conversion des OCA Atalaya et Managers, la seconde à l'introduction en bourse de la société BIO-UV Group.
Le capital de la société s'élève à 7 837 969 €. Il est constitué de 7 837 969 actions de 1 €.
Les frais d'augmentation de capital nets d'impôt sur les sociétés ont été imputés directement sur les capitaux propres à hauteur de 1.2 M€.

4.1.4 Autres postes du passif

4.1.4.1 Avances conditionnées

Les avances conditionnées ne donnent lieu au paiement d'aucun intérêt.

4.1.4.2 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour charges comprennent exclusivement la provision pour indemnité de départ à la retraite. Les modalités de calcul ont été explicitées en note 2.4.7.

4.1.4.3 Emprunts et dettes assimilées

Dettes financières en EUR	31/12/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles	1 915 468		- 1 915 468	-
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements	3 570 520	2 800 000	- 2 313 945	4 056 575
Concours bancaires courants	157 047		- 154 202	2 845
Emprunts en crédit-bail	2 776 153		- 183 966	2 592 187
Emprunts et dettes financières divers				
Total	**8 419 188**	**2 800 000**	**- 4 567 581**	**6 651 607**

La variation des emprunts obligataires provient de l'exercice de la conversion de ces derniers le 12 mars 2018. L'exercice des obligations convertibles en actions a eu pour effet une augmentation de capital de 1 142 milliers d'euros, la constatation d'une prime d'émission de 851 milliers d'euros et un prélèvement sur les réserves de 249 milliers d'euros.

Les dettes financières au 31 décembre 2018 d'un montant total de 6 651 607 €, peuvent être ventilées comme suit :

Dettes financières en EUR	31/12/2018	< 1 an	< 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-		
Autres emprunts obligataires	-			
Emprunts et dettes auprès des établissements	4 056 575	766 259	2 874 371	415 945
Concours bancaires courants	2 845	2 845		
Emprunts en crédit-bail	2 592 187	190 928	877 843	1 523 416
Emprunts et dettes financières divers	-			
Total	**6 651 607**	**960 032**	**3 752 214**	**1 939 361**

Les emprunts sont tous des emprunts en euros à taux fixe et ne font pas l'objet d'une couverture.

4.1.4.4 Fournisseurs et autres dettes

La décomposition des dettes fournisseurs et des autres dettes est la suivante :

Fournisseurs et autres dettes en EUR	31/12/2018	31/12/2017
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	505 596	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 085 701	1 827 496
Dettes fiscales et sociales	588 724	658 557
Autres dettes	225 177	76 248
Produits constatés d'avance	224 859	293 141

Les dettes fournisseurs sont à échéances à moins d'un an.

Les dettes fiscales et sociales comprennent au 31 décembre 2018 les éléments suivants :

- Dettes sociales envers le personnel pour 207 milliers d'euros ;
- Dettes envers les organismes sociaux pour 346 milliers d'euros ;
- Dettes de TVA pour 32 milliers d'euros.

Les dettes fiscales et sociales comprennent au 31 décembre 2017 les éléments suivants :

- Dettes sociales envers le personnel pour 292 milliers d'euros ;
- Dettes de TVA au passif de 38 milliers d'euros .
- Dettes envers les organismes sociaux pour 329 milliers d'euros.

Les produits constatés d'avance correspondent aux subventions d'investissement virées au compte de résultat chaque année au rythme de l'utilisation des biens immobilisés acquis.

4.2 Postes du compte de résultat consolidé

Produits d'exploitation

Le groupe conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultra-violets (UV).

Le fait générateur générant la constatation du chiffre d'affaires est le transfert de propriété qui est le départ usine pour les ventes sur la France. A l'export les incoterms le plus souvent utilisés sont EXW et DAP.

En EUR	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	**12 415 472**	**10 180 553**
Production stockée et immobilisée	684 291	357 918
Subventions d'exploitation	171 049	138 730
Reprises sur provisions et transferts de charges	104 997	94 158
Autres produits	2 752	1 532
Autres Produits d'exploitation	**963 089**	**592 338**

Notons que la production immobilisée 2018 s'élève à 552 milliers d'euros au 31 décembre 2018, contre 573 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Les reprises sur provisions s'élèvent à 47 milliers d'euros au 31 décembre 2018 contre 29 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Chiffre d'affaires par origine :

En kEUR	31/12/2018	31/12/2017
France	6 769	5 232
Europe Hors France	2 652	1 913
Asie	1 145	950
Moyen-Orient	436	781
Amérique	747	560
Autre	666	745
Total Chiffre d'affaires	**12 415**	**10 181**

4.2.1 Charges d'exploitation

En EUR	31/12/2018	31/12/2017
Achats et variations de stocks	5 177 796	3 587 844
Autres achats et charges externes	3 288 926	2 490 590
Impôts et taxes	254 936	251 238
Charges de personnel	3 727 972	3 271 879
Dotations aux amortissements des immobilisations	885 996	754 300
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres provisions et charges d'exploitation	28 178	11 009
Charges d'exploitation	**13 363 804**	**10 366 860**

Les dotations aux amortissements sur frais de développement s'élèvent à 651 milliers d'euros au 31 décembre 2018 contre 527 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

L'effectif moyen annuel est le suivant :

Effectif moyen	31/12/2018	31/12/2017
BIO-UV Group / BIOFIN	59	6
BIO-UV		52
BIOSEA	5	4
Total :	**64**	**62**

4.2.2 Résultat financier

En EUR	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers	7 304	143 784
Charges financières	287 148	931 797
Résultat financier	**-279 844**	**-788 013**

Le résultat financier est constitué des charges financières et assimilées sur emprunts ainsi que des différences de change. Les différences de change concernent principalement des opérations hors exploitation, de fait elles restent classées en résultat financier et ne sont pas reclassées en exploitation.

4.2.3 Résultat exceptionnel

La distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel est faite selon les règles du Code de Commerce. Le résultat exceptionnel comprend toutes les sommes ne se rattachant pas à l'exploitation courante.

La décomposition du résultat exceptionnel est la suivante :

En EUR	31/12/2018	31/12/2017
Produit exceptionnel sur le litige avec le fournisseurs Syclope Electronique	122 041	
Quote part de subvention d'investissement	68 330	98 784
Réprise de la dépréciation de l'écart d'acquisition BIO ALLIANCE		48 438
Autres produits	10 506	19 805
Total produits exceptionnels	**200 877**	**167 027**
Impact de la sortie de BIO ALLIANCE		163 475
Charge exceptionnelle sur le litige avec le fournisseurs Syclope Electronique	56 667	
Indemnités de départ	24 890	
Autres charges	51 197	47 752
Total charges exceptionnels	**132 754**	**211 227**
Résultat exceptionnel	**68 123**	**- 44 200**

Le litige avec la société Syclope a été soldé, suite au jugement rendu le 15 mai 2018 par la cour d'appel de Montpellier, se traduisant par un boni de 65 milliers d'euros.

4.2.4 Impôt sur le résultat

En EUR	31/12/2018	31/12/2017
Impôts dus sur les bénéfices	209 936	-240 836
Impôts différés sur les bénéfices	-453 212	-94 011
Total :	**-243 276**	**-334 847**

Impôt sur le résultat en EUR	Avant IS	IS	Après IS
Résultat courant avant impôt	- 265 087	- 261 329	- 3 758
Résultat exceptionnel	68 123	18 053	50 070
Résultat Net	**- 196 964**	**- 243 276**	**46 312**

PREUVE D'IMPOT En EUR	31/12/2018	31/12/2017
Résultat consolidé après impôt	46 312	-91 335
Résulat des sociétés mises en équivalence		
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	**46 312**	**-91 335**
Impôt réel	**-243 276**	**-334 847**
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)		
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	**-196 964**	**-426 182**
IMPOT THEORIQUE GROUPE AU TAUX DE 28 %	-55 150	-119 331
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	**-188 126**	**-215 516**
JUSTIFICATION DE L'ECART		
Ecart sur bases imposées à taux différent	27 693	6 393
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	-227 105	-240 836
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société		
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	**-199 412**	**-234 443**
SOLDE ECART LIE AUX BASES FISCALES A JUSTIFIER	**11 286**	**18 927**
Ecarts permanents (Résultat non imposé hors dividendes internes)	14 053	16 251
Autres bases	-2 767	2 676
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	**11 286**	**18 927**
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	**-188 126**	**-215 516**

Convention de signes : dans la partie relative à la justification des écarts les montants négatifs correspondent à des produits et les montants positifs à des charges.

Le produit d'impôt correspond pour 2018, au crédit d'impôt recherche 2018 pour 204 818 € et à la régularisation du crédit impôt recherche 2014 pour 22 287 €, et pour 2017 au crédit impôt recherche 2017 pour 240 836 €.

5 Autres informations

5.1 Information sectorielle

5.1.1 Documentation et explications sur les différents secteurs d'activité.

Le groupe adresse deux secteurs d'activités distincts dans la désinfection des eaux par UV :

- Le traitement des eaux dites récréatives, municipales et industrielles, dit secteur traditionnel ou historique. En 2000, le Groupe a lancé la gamme BIO-UV de traitement automatique sans chlore

des piscines et spas privés permettant d'adresser le marché dit Récréatif (piscines et spas privés et collectifs). Entre 2002 et 2011, le Groupe a complété ses activités historiques par des gammes de produits permettant d'adresser le marché de la potabilisation, traitement des effluents, des eaux usées et des eaux de process, dit marché Municipal et Industriel, aquaculture, aquariums publics...

- Le traitement des eaux de ballast, qui est un marché porté par des exigences règlementaires qui imposent depuis septembre 2017 aux bateaux neufs et pour les bateaux existants à compter de septembre 2019 de disposer d'un équipement de traitement de leurs eaux de ballast. Le Groupe a lancé en 2011 le développement d'un système de traitement des eaux de ballast (BIO-SEA) qui a abouti à l'obtention de la certification OMI en 2013 et à l'obtention de la certification US Coast-Guard (USCG) en juin 2018.

5.1.2 Décomposition des principales données financières par secteur d'activité :

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES :

Nature des activités		31/12/2018		31/12/2017	
		en KEUR	en %	en KEUR	en %
Chiffre d'affaires	activité historique	7 160	58%	7 063	69%
Chiffre d'affaires	activité ballast	5 255	42%	3 117	31%
Chiffre d'affaires	**Total**	**12 415**	**100%**	**10 180**	**100%**

5.2 Engagements hors bilan

5.2.1 Engagements hors bilan reçus

Néant

5.2.2 Engagements hors bilan accordés

Les engagements donnés sont relatifs au nantissement du fonds de commerce / pari-passu et se décomposent comme suit :

Emprunt En KEUR	Date de départ du nantissement / pari passu	Montant de l'emprunt	Montant restant dû au poste de bilan au 31/12/2018	Montant restant dû au poste de bilan au 31/12/2017
Banque Populaire du Sud	mai-17	500	401	471
BNP Paribas	mai-17	300	234	276
CIC Lyonnaise de Banque	avril-17	500	390	460
Banque Populaire du Sud	octobre-15	300	112	172
BNP Paribas	juin-18	200	177	
HSBC	juin-18	200	184	
CIC	juin-18	200	181	
CRCA	juin-18	200	180	
Banque Populaire du Sud	juin-18	400	400	
Total		**2 800**	**2 259**	**1 379**

5.3 Evènements postérieurs à la clôture

Une transmission universelle du patrimoine de la société BIOSEA SAS au profit de la société BIO-UV Group SA, a été réalisée avec effet au 1er janvier 2019.

La société BIOUV-Group a réalisé l'ensemble des formalités pour la création de son CSE, qui a pu se réunir pour la première fois le 8 mars 2019.